



Guide des bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la qualité de l'air

1. Objectif

Ce guide a pour objectif de favoriser la diffusion des pratiques agricoles les plus pertinentes pour limiter les émissions d'ammoniac (NH_3) et de particules dans l'air en réponse à la Directive UE 2016/2284.

2. Destinataires

Il est à destination des organismes de conseil agricole pour l'élevage (bovins, porcins, volailles) et pour les productions végétales principalement pour la gestion de la fertilisation azotée et les modes d'épandage.

3. Contenu, fonctionnalités

Sous forme de fiches synthétiques d'une à deux pages co-rédigées par le CITEPA, le guide identifie les techniques les mieux connues permettant d'améliorer la qualité de l'air. Les co-bénéfices des pratiques étudiées sont aussi présentés qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux en évitant tout transfert de pollution.

Le guide contient un total de 14 fiches réparties de la manière suivante :

- 3 fiches sur l'alimentation (une par production animale)
- 4 fiches sur la réduction des émissions au niveau du bâtiment
- 1 fiche sur la réduction des émissions au stockage
- 1 fiche sur la réduction des émissions au pâturage
- 5 fiches sur la réduction des émissions via la fertilisation azotée (organique et minérale)

4. Conditions d'accès à l'outil

Le guide est téléchargeable gratuitement sur le site de l'ADEME mais il peut aussi être commandé en format imprimé (formulaire sur le site de l'ADEME)

5. Pour en savoir plus

Se rendre sur le site de l'ADEME :

<https://www.ademe.fr/guide-bonnes-pratiques-agricoles-lamelioration-qualite-lair>

6. Contact (s)

antoine.pierart@ademe.fr

Propriétaires



Partenaires, financeurs

